

(For the Use of the Secretariat)

Registered Number.

Date of receipt in Secretariat. 2072

1182/Fu/G/513

25 JUL 1942

UNITED NATIONS WAR CRIMES COMMISSION

FRENCH

CHARGES AGAINST

GERMAN

WAR CRIMINALS

CHARGE No. 552

*

Name of accused, his rank and unit, or official position.

(Not to be translated.)

Liste A

- 1° WENGER Capitaine Commandant la Gestapo de BACCARAT
- 2° SCHNER Capitaine
- 3° BRAUN Capitaine
- 4° REDSEK Capitaine de la WARGCOMPAGNIE chargé des exécutions de la dite gestapo
- 5° BREÛIL (ou PREIL) Gerhard - Originaire de LEIPZIG
- 6° SCHUMANN Lieutenant
- 7° KESTER Max Adjudant
- 8° WILD Eric Adjudant

Tous membres de la Gestapo de BACCARAT (M. & M.)

Date and place of commission of alleged crime.

BACCARAT (M. & M.) - Aout Septembre et Octobre 1944

Number and description of crime in war crimes list.

References to relevant provisions of national law.

- C. de G. n° 1 - Meurtre et massacre
- C. de G. n° 3 - Tortures de civils
- C. de G. n° 7 - Déportation de civils
- C. de G. n° 13 - Pillage
- C. de G. n° 18 - Destruction gratuite de propriétés
- C. de G. n° 29 - Mauvais traitements à des blessés et prisonniers de guerre.

- N° 1 - Art. 302 du Code Pénal - Peine de mort
- N° 3 - Art. 303 du Code Pénal - Peine de mort

~~SHORT STATEMENT OF FACTS.~~

- N° 7 - Art. 342 du Code Pénal - Travaux forcés à perpétuité
- N° 13 - Art. 440 - 441 - 442 du Code Pénal } Travaux forcés à temps
- Art. 221 du Code de Justice militaire } Peine de mort
- Décret loi du 1er Septembre 1939 } Peine de mort
- Décret Loi du 20 M.i 1940 } Peine de mort
- N° 18 - Art. 434 du Code Pénal - Peine de mort
- N° 29 - Art. 302 et 303 du Code Pénal - Peine de mort
- Art. 60 du Code Pénal - Complicité

TRANSMITTED BY M. le Professeur André GROS

* Insert serial number under which the case is registered in the files of the National Office of the accusing State.

PARTICULARS OF ALLEGED CRIME

2073

SHORT STATEMENT OF FACTS

Les allemands ci-dessus mentionnés, appartenant tous à la Gestapo de BACCARAT (M. & M.) sont accusés de meurtre, assassinat, torture, coups et blessures, arrestation et sequestration arbitraire, déportation, pillage, destruction d'immeubles, incendie mauvais traitement des blessés et prisonniers de Guerre, ainsi que de complicité des crimes sus énoncés pour avoir durant leurs fonctions à BACCARAT et surtout en Aout, Septembre et Octobre 1944 mis à mort et torturé de nombreux civils ainsi que des prisonniers de guerre, déporté en Allemagne de nombreux Français, détruit par incendie et pillé de nombreux immeubles et en particulier pour avoir :

- 1° Le 27 Aout 1944 arrêté dans les villages de DOMEVRE - PEXONNE NEUFMAISONS et VERNAY de nombreux habitants (98 rien qu'à PEXONNE) dont la plupart furent envoyés en Allemagne et d'autres fusillés après avoir été torturés.
- 2° Le 9 Septembre 1944 abattu 3 inconnus à la ferme CHIANOT à PEXONNE et incendié ladite exploitation
- 3° Le 11 Septembre 1944 à FONTENOY la JOUTE arrêté le nommé DE FORMIER qui fut fusillé par eux le 14 Septembre
- 4° Le 14 Septembre 1944 fusillé dans le parc du château MICHAUT à BACCARAT, 6 habitants de la région dont le nommé DE FORMIER
- 5° Le 16 Septembre 1944 assassiné M^r JACQUOT et son fils Lucien propriétaire de la ferme de LA FOSSE à PEXONNE pillé et incendié la ferme précitée et mis à mort quelques jours après au même endroit 3 prisonniers anglais qui avaient été arrêtés dans ladite ferme le 16 Septembre.
- 6° Incendié le 1er Octobre 1944 la scierie Baraudet à MOYEN MOUTIER et assassiné au même endroit le 8 Octobre 6 inconnus
- 7° Arrêté en Octobre 1944 2 Inspecteurs des eaux et forêts dont les cadavres ont été retrouvés affreusement mutilés
- 8° Pillé et saouagé le 27 Aout 1944, la maison de M. FINANCE à VERNAY durant septembre 1944, pillé M. FRANCOIS domicilié à BACCARAT.

PARTICULARS OF ALLEGED CRIME

Les membres de la Gestapo de BACCARAT qui font l'objet du présent dossier se sont livrés au cours de l'occupation allemande et surtout durant les derniers mois de celle-ci à un grand nombre d'exécutions, déportations, pillages et destructions, torturant avec la plus grande cruauté leurs malheureuses victimes.

Le 27 Aout 1944 des membres de la susdite gestapo, accompagnés de S.S. effectuent une rafle dans les communes de DOMEVRE - PEXONNE - NEUFMAISONS & VERNAY (M. & M.) et maintiennent en arrestation plusieurs habitants qu'ils suspectent d'activité clandestine en faveur du maquis. Parmi ces personnes certaines ont été torturées au cours de leur interrogatoire, emmenées en forêt puis abattues, leurs cadavres dépouillés de toutes pièces permettant l'identification ont été trouvées sur le territoire de la commune de MERVILLER : 9 hommes le 4 Septembre et 2 femmes le 24 Novembre. Les corps portaient de nombreux trous de coups ainsi que des marques de fer rouge au front et aux poignets. Les autres ont été déportés en Allemagne.

La femme d'une des victimes Me FINANCE certifie qu'avant d'être fusillé son mari a été brutalisé et martyrisé "ayant réussi

PARTICULARS OF EVIDENCE IN SUPPORT

à le voir au cours d'un interrogatoire, dit-elle, il m'a montré ses jambes qui étaient noires de coups. Son corps était couvert de blessures et il avait des brûlures à la face". Chez la même personne, Me FINANCE, lors de son arrestation ainsi que celle de son mari et de son fils les membres de la Gestapo de BACCARAT se sont livrés au pillage, dérobant les livrets de Caisse d'Épargne des personnes sus indiquées, 215,000 d'argent liquide, toute la lingerie et 4 bicyclettes, jetant dans la maison avant de la quitter 19 grenades.

Le 9 Septembre 1944 la même Gestapo de BACCARAT après avoir fait sortir M. PERRIN ainsi que sa femme et ses enfants a incendié sa ferme dite la Ferme CHIANOT, sise à PEXONNE et dans les ruines de celle-ci 3 cadavres ont été retrouvés carbonisés, on ignore quelles étaient ces victimes des allemands.

Le 11 Septembre, à FONTENOY la JOUTE (M. & M.) des membres de la susdite gestapo arrêtèrent au cours d'une rafle les nommés GUGNIN & DE FORNIER qui circulaient à bicyclette relâchèrent le premier et fusillèrent le second le 14 Septembre 1944 à BACCARAT

Le 14 Septembre des allemands fusillèrent dans le parc du château des Cristalleries à BACCARAT 6 habitants de la région dont M. LE FORNIER, arrêtés les jours précédents.

Le 16 Septembre, ayant découvert 3 anglais chez Me Veuve JACQUOT demeurant à la ferme de LA FOSSE, commune de PEXONNE ils fusillèrent M. JACQUOT et son fils Lucien, et mirent le feu à ladite ferme. Quatre jours après la Gestapo ramena sur les lieux les 3 anglais et les fusilla dans le rucher auquel ils mirent le feu

Le 1er Octobre 1944, à MOYENMOUTIER (Vosges) ils incendièrent la scierie de Monsieur CHÉNAL, dite "Scierie BARAUDET" et 8 jours plus tard, le 8 Octobre 1944 ils amènent en voiture sur les lieux 6 personnes qui n'ont pu être identifiées et les fusillèrent et pour empêcher toute identification ils avaient recouvert les cadavres d'un produit chimique très violent afin de provoquer une décomposition rapide et mirent le feu au hangar où ils les avaient entassés.

Enfin courant octobre la gestapo de BACCARAT auteurs de tous les crimes précités a arrêté 2 inspecteurs des Eaux et Forêts MM. FRANCOIS & PELET dont les cadavres portant des traces de tortures ont été retrouvés plus tard sur le territoire de la commune de MOYENMOUTIER. Le docteur THOMASSIN de MOYENMOUTIER qui procéda à l'exhumation des 2 corps relève que la face du premier cadavre était horriblement mutilée. "J'ai pu constater dit-il dans son rapport que dès avant la mort l'énucléation de l'œil gauche avait eu lieu. Une section au couteau était visible sur la paupière supérieure et le sang avait maculé la joue gauche. L'autre œil avait été écrasé par un coup de talon ou un instrument contondant. La victime a du être achevée par un coup de fusil ou de revolver car elle porte une plaie pénétrante dans la région frontale et une autre dans la région maxillaire droite.

Parlant du 2^e Cadavre le même médecin déclare "J'ai pu constater le complet écrasement de la face, l'éclatement des 2 yeux et l'enfoncement du crâne sur toute la surface frontale".

Enfin après avoir arrêté Monsieur FRANCOIS Horloger à BACCARAT elle pillait sa maison, dévalisant son coffre-fort et s'emparant des montres qu'il possédait M. DIVOUX propriétaire de l'Hotel du PONT à BACCARAT déclare aux gendarmes :

"Je suis propriétaire de l'Hotel du PONT où la Gestapo s'était installée le 21 Aout au 15 Octobre 1944. J'ai habité à l'Hotel en leur compagnie pendant 8 jours, puis individus m'ont mis à la porte. Je revenais de temps en temps chez moi et il m'est arrivé d'entendre des cris, les plaintes et des hurlements de douleur des prisonniers torturés par les membres de la Gestapo.

NOTES ON THE CASE

(Under this heading should be included the view taken as to (a) the degree of responsibility of the accused in view of his official position, e.g., was offence committed on the offender's own initiative, or in obedience to orders, or in carrying out a system approved by authority or a legal provision; (b) the probable defence; (c) whether the case appears to be reasonably complete.)

Un certain jour, j'ai aperçu dans une chambre des ustensibles et objets devant servir à torturer les personnes arrêtées. IL y avait des pinces, des poucettes et des plaques avec vis.

SOURCES :

- 1° P.V. n° 468 en date du 4/9/44 de la brigade de gendarmerie de BACCARAT rapportant les dépositions de
 - M. PIGENEL Maire de MERVILLER
 - M. BEVILLON Curé de MERVILLER
 - M. LABROCHE demeurant à MERVILLER
- 2° P.V. n° 109 du 16/12/44 de la Brigade de Gendarmerie de BACCARAT rapportant les dépositions de :
 - Me BARTOLINI demeurant à VENAY
 - Me HENRIQUEL " à BACCARAT
 - Me AUBRY " à PONTENOY LA JOUTE
- 3° P.V. n° 253 du 20/2/45 de la Brigade de Gendarmerie de BACCARAT rapportant les dépositions de :
 - M. FRANCOIS demeurant à BACCARAT
 - M. LAURENT " "
 - M. VALENTIN " "
 - M. SCHMITT " "
 - M. GALLAND " à FLIN
 - M. DE PAUW " à BACCARAT
- 4° P.V. n° 357 du 12/3/45 de la brigade de gendarmerie de BACCARAT rapportant la déposition de :
 - M. GUGNIN demeurant à MIGNEVILLE
- 5° P.V. n° 417 du 21/3/45 de la brigade de gendarmerie de BACCARAT rapportant les dépositions de :
 - M. PIGENEL Maire de MERVILLER
 - ME FINANCE demeurant à VENAY
 - M. DIVOUX demeurant à BACCARAT
 - M. COLNEL " "
- 6° P.V. n° 35 du 23/12/44 de la Brigade de gendarmerie de BADONVILLER rapportant les dépositions de
 - M. GUERY demeurant à PEXONNE
 - M. HARMANT " "
 - M. PERRIN " "
 - M. GEGOUX " "
 - M. MULLER " "
 - M. BALLAND " "
- 7° P.V. n° 357 de la Brigade de gendarmerie de BADONVILLER en date du 3/4/45 rapportant les déclarations de :
 - Me GENOT demeurant à PEXONNE
 - Me DARMI " "
 - Me DE VITRI " "
 - Me DUFOUR " "
 - M. GEGOUX " "
- 8° P.V. n° 18 du 8/12/44 de la Brigade de gendarmerie de SEAO-NES rapportant les déclarations de :
 - Maréchal des Logis Chef CHOFFEL de la Brigade
 - M. MANGEL demeurant à MOYENMOUTIER

.. /

M. LEGER demeurant à MOYENMOUTIER
M. LENARS " "
M. GOURRIER " "
Me CHENAL " "

- 9° P.V. n° 249 du 17/1/45 de la Brigade de gendarmerie de NANCY rapportant les déclarations de
Melle GROSDIDIER demeurant à baccarat
- 10° P.V. Médical en date du 19/12/44 du docteur THOMASSIN de MOYENMOUTIER